



## Achat immobilier auprès du propriétaire

-----  
Par agnesadamson

Bonjour,

En recherche active d'une maison à vendre, nous avons repéré un bien sur un site, pour une propriété vendue par son propriétaire. Nous lui avons donc envoyé un mail lui demandant des renseignements sur celle-ci et une visite si elle était toujours disponible.

En relation avec une agence avec qui nous avons déjà effectué des visites, celle ci nous propose deux autres visite une semaine plus tard, mais sans nous faire signer de bon de visite ni nous montrer une photo des dites maisons. En entrant dans la maison, nous nous rendons compte que c'était celle à qui nous avons envoyé un mail au propriétaire et le signalons à l'agent immobilier qui nous accompagne. Celle-ci semble entendre mais continue la visite.

Quelques jours plus tard, nous recontactons le propriétaire qui, rentrant de vacances, nous propose à son tour une visite. La maison nous plait énormément, nous lui informons tout de même que nous l'avons déjà vu avec une agence. Mais il s'avère que l'agence ne lui a pas donné notre nom par rapport à la visite effectuée auparavant.

Nous voulons faire une offre auprès du propriétaire mais ne savons pas si nous risquons des poursuites par l'agence.

En espérant que vous pourrez nous renseigner.

Cordialement